



COMPTE-RENDU

De la réunion XIX^{ème} Haut, Saint-Namphaise

du lundi 4 octobre 2010 à 18h 30

Le lundi 4 octobre 2010 à 18h 30, quinze administrés assistaient à la réunion du quartier XIX^{ème} haut organisée par Monsieur le Maire, Jean-Marc Vayssouze-Faure.

Yannick Le Quentrec ouvre la séance sur le sujet de la démocratie participative et souligne l'implication des élus référents de quartier. Elle évoque la mise en place d'un Conseil de quartier à la Croix-de-Fer qui existe depuis deux ans.

Puis le Maire prend la parole à son tour en remerciant les personnes qui ont répondu présentes à cette réunion de quartier.

Il présente Madame Sylvie Monédéro, référente du quartier XIX^{ème} haut et Monsieur Lionel Guiral, référent du quartier de Saint-Namphaise et de la Barre, ainsi que les élus(es) et conseillers(ères) qui l'accompagnaient sans oublier les agents Ville de Cahors et Grand Cahors.

Il rappelle qu'avec ce changement majeur intervenu en 2010 via la naissance d'une nouvelle Communauté, Le Grand Cahors, des avancées notables, attendues de longues dates, sont désormais effectives. Le Grand Cahors s'est vu confier de nouvelles compétences, favorisant ainsi une meilleure répartition des charges de centralité jusqu'ici injustement et exclusivement assumées par le seul contribuable Cadurcien.

Ainsi:

- le déficit de l'aérodrome, désormais pris en charge par le nouveau syndicat mixte de Cahors Sud dont l'objectif consiste surtout à favoriser la commercialisation de cette zone d'activité essentielle au devenir de notre agglomération.
- les navettes et parcs-relais désormais compétence du Grand Cahors. Une prestation utilisée à environ 50 % par des non Cadurciens et jusqu'ici exclusivement supportée par le contribuable de la Ville de Cahors. Cette anomalie est maintenant réparée.

Monsieur le Maire évoque également l'importante contrainte que constitue le parking de l'Amphithéâtre dont le faible taux d'occupation générera cette année un déficit de l'ordre de 500 000 € et dont l'emprunt durera 30 ans.

Il souligne son attachement à favoriser une politique d'investissements en faveur de la dynamique du territoire :

- Le développement économique en marche sur la zone de Cahors Sud Sycala (implantation de la brasserie Ratz, d'un Karting, d'une exploitation photovoltaïque, d'une unité de production de composants d'énergie solaire...)
- Le développement commercial avec l'arrivée d'enseignes nationales sur la zone de Labéraudie et le prolongement de l'aménagement commercial de la zone des Serres.
- Le développement de la fréquentation touristique en hausse de 20% cet été par rapport à 2008 (fréquentation office de tourisme).

Concernant la voirie, préoccupation de tous, une somme est allouée chaque année à la voirie, comme à l'élagage, afin de combler le déficit de travaux qui date de plusieurs années.

Le coût total de réfection s'élèverait à plus de 60 millions d'euros tellement la situation est dégradée. C'est la raison pour laquelle un plan pluriannuel de réfection de la voirie a été adopté. Il présente des priorités d'intervention dans chaque quartier afin de préserver un équilibre entre les administrés.

Actuellement, des voies sont en cours de réfection en ville mais aussi dans les quartiers d'ici la fin de l'année (routes de Payrat, de Larosière, Chemin de la Chaussée, Rue Churchill...). En 2011, les travaux de voirie de ce quartier se porteront sur la rue Forestier, la rue Murat et le haut de la rue Zola pour 2012.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'élagage se poursuivent et permettent de traiter une problématique à l'abandon depuis de trop nombreuses années, fin 2010, les travaux seront effectués place Bessières, place De-Gaulle et Mendès-France.

Les administrés prennent ensuite la parole pour s'inquiéter de quelques difficultés qu'ils rencontrent au quotidien :

- rue Joachim-du-Bellay empruntée par les enfants qui se rendent au groupe Jean-Calvet côté Arc de Diane ; cette rue est dangereuse car la circulation est dans les deux sens et il n'y a pas de trottoir, demande une sécurisation
- Arc de Diane, danger avec les véhicules garés en épi en surnombre
- passage piétons devant le cimetière ville non visible et qui n'a pas été repeint en même temps que les autres marquages au sol, il faudrait qu'il soit fait pour la Toussaint car c'est dangereux
- trottoirs à rénover devant la Croix Rouge rue Zola, le long de la Préfecture, le long de la Place De-Gaulle et rue Martin-Baudel (+ rue Anatole-France)
- problème de pigeons et de conteneurs rue Forestier
- demande un réglage de la laveuse qui envoie eau et saleté sous la porte des habitations
- danger des bus place Lafayette
- sécurisation des trottoirs lors des périodes de neige

Le Maire clôture la réunion vers 20h 30 en remerciant les personnes présentes.